



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réforme de l'assurance chômage

Question au Gouvernement n° 1860

Texte de la question

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Taillé-Polian.

Mme Sophie Taillé-Polian . Madame la ministre du travail, qu'avez-vous fait pour les salariés après la honteuse réforme des retraites, dont l'objectif était d'économiser 19 milliards sur le dos des femmes, des seniors, et au-delà, de tous les travailleurs ? M. Olivier Dussopt, puis vous-même, vous aviez promis une grande loi travail sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail, sur les seniors et le marché de l'emploi. Au lieu de cela, après avoir supprimé les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), vous avez enchaîné les réformes de l'assurance chômage, toujours en défaveur des salariés.

Vous nous aviez promis le plein emploi et la révolution France Travail, avec des moyens décuplés pour l'insertion. Au lieu de quoi on découvre, au détour d'un décret d'annulation de crédits, des économies de 1,1 milliard sur la mission *Travail et emploi*. En réalité, vous n'aimez pas le travail (Exclamations sur les bancs des groupes RE et Dem) et vous détestez les salariés ; vous leur préférez les actionnaires et les rentiers, que vous refusez obstinément de taxer. (Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES et sur quelques bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES.)

Un député du groupe RE et un député du groupe RN . Le droit à la paresse !

M. Laurent Croizier . Ce serait possible d'arrêter les caricatures ?

Mme Sophie Taillé-Polian . Personne n'est à l'abri du chômage ; vous avez beau stigmatiser les chômeurs prétendument fainéants pour faire passer la pilule aux salariés en poste, ce sont bien les droits de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses que vous attaquez et appauvrissez sans cesse.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Exactement !

Mme Sophie Taillé-Polian . En raison de votre politique libérale d'augmentation de la précarité, ils se retrouvent en situation d'insécurité sociale. Pouvez-vous quand même nous donner des éléments, notamment des détails de la nouvelle punition collective que vous préparez contre les salariés dans votre prochaine réforme de l'assurance chômage ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES et sur quelques bancs du groupe GDR-NUPES. – Mme Danièle Obono applaudit aussi.)

M. Benjamin Lucas-Lundy . Excellent !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités.

Mme Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé et des solidarités. Il nous faut revenir tout de suite sur certains éléments. En ce qui concerne l'emploi, le gouvernement qui a mis fin au chômage de masse est bien celui dont les membres sont issus de cette majorité ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*) Depuis 2017, plus de 2 millions de personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi ; c'est absolument indéniable.

M. Laurent Croizier . Eh oui !

Mme Catherine Vautrin, ministre . La réforme de France Travail, qui concerne l'accompagnement, a d'abord été expérimentée dans dix-huit départements. Les premiers résultats ayant été particulièrement intéressants, le Premier ministre a décidé, dès le mois de février dernier, de passer de dix-huit à quarante-sept départements, afin d'apporter immédiatement aux femmes et aux hommes les plus éloignés de l'emploi des réponses : une immersion de quinze heures ou la découverte, dans les entreprises, des métiers vers lesquels ils ou elles souhaitent s'orienter.

Nous devons en effet parler de l'assurance chômage : qu'auriez-vous dit si nous n'en avions pas parlé ! À l'automne dernier, les partenaires sociaux ne sont pas parvenus à un accord : le Gouvernement a accepté de prendre un décret de jointure, qui prend fin le 30 juin prochain. Par conséquent, si nous n'avancions pas sur ce sujet, il n'y aura plus aucune réponse à compter du 1er juillet.

Il nous faut être capables d'œuvrer à une évolution de l'assurance chômage et d'apporter aux Français des réponses ; nous le leur devons et c'est ce que nous faisons. (*M. Benjamin Lucas-Lundy s'exclame.*) Après huit mois de négociations, les partenaires sociaux ne se sont pas parvenus à se mettre d'accord. Le Gouvernement travaille sur le sujet, avec deux principaux objectifs : le travail doit être plus rémunérateur ; les Françaises et les Français les plus éloignés de l'emploi doivent être accompagnés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme Sophie Taillé-Polian.

Mme Sophie Taillé-Polian . Les partenaires sociaux, particulièrement le patronat, n'avaient aucun intérêt à trouver un accord, puisqu'ils savaient très bien que vous en profiteriez pour taxer une fois de plus les salariés. C'est exactement votre stratégie !

Mme Prisca Thevenot, ministre déléguée chargée du nouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement . N'importe quoi !

M. Sylvain Maillard . Vous n'aimez pas le travail !

M. Bruno Millienne . Ça y est, c'est fini ?

Mme Sophie Taillé-Polian . Vous parlez de la fin du chômage de masse, mais il y a encore 7,5 % de chômeurs en France, c'est-à-dire des centaines de milliers de personnes, sans parler de la potion « précarité, précarité, précarité » que vous administrez aux gens ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Écolo-NUPES et sur quelques bancs des groupes LFI-NUPES et GDR-NUPES.*)

M. Laurent Croizier . Quand la gauche était au pouvoir, il n'y avait pas de précarité, peut-être ?

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre.

Mme Catherine Vautrin, ministre . Vous oubliez une chose dans votre démonstration : toutes les entreprises qui n'arrivent pas à recruter.

M. Gabriel Attal, Premier ministre. Eh oui !

Mme Sophie Taillé-Polian . Ça y est, c'est reparti !

Mme Catherine Vautrin, *ministre* . Vous croyez qu'elles ont vraiment intérêt à ne pas être en mesure de recruter ? Est-ce comme ça qu'on va développer l'économie ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Taillé-Polian](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1860

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail, santé et solidarités

Ministère attributaire : Travail, santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mai 2024